



HAL
open science

Anaphore, partie-de et stéréotypes

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. Anaphore, partie-de et stéréotypes. *Solia* [sciences cognitives, linguistique et intelligence artificielle / revue de linguistique], 1995, 3, pp.47-58. 10.3406/soli.1995.876 . hal-04440137

HAL Id: hal-04440137

<https://hal.science/hal-04440137>

Submitted on 5 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Anaphore, partie-de et stéréotypes

Mathilde Salles

Citer ce document / Cite this document :

Salles Mathilde. Anaphore, partie-de et stéréotypes. In: Scolia : Sciences Cognitives, Linguistiques et Intelligence Artificielle, N°3, 1995. 5e et 6e rencontres linguistiques en pays rhénan. pp. 47-58;

doi : <https://doi.org/10.3406/scoli.1995.876>;

https://www.persee.fr/doc/scoli_1253-9708_1995_act_3_1_876;

Fichier pdf généré le 30/01/2024

ANAPHORE, PARTIE-DE ET STÉRÉOTYPES

Mathilde SALLES
Université de Caen

Dans ce travail, nous essaierons de montrer que l'anaphore associative repose fondamentalement sur deux relations sémantiques :

1. une relation partie-de ou méronymie (pour reprendre le terme proposé par D. Cruse 1986)
2. une relation de rôles sémantiques et non sur la présence d'un Nom relationnel dans le syntagme nominal anaphorique, comme le soutient J.-C. Milner (1982).

Avant de reprendre les analyses et les exemples de J.-C. Milner, il convient d'apporter quelques précisions sur chacune de ces relations sémantiques.

1. Relation partie-de

D. Cruse (1986, 160) définit cette relation lexicale grâce aux deux phrases suivantes:

Un Y a des Xs / un X

Un X est une partie d'un Y

où les SN sujets *un X* et *un Y* sont interprétés de façon générique. X est un *méronyme* (un N partie-de) de Y si et seulement si ces deux phrases sont normales.

D. Cruse fait aussitôt remarquer que sa définition est trop restrictive et qu'elle exclut des couples lexicaux "intuitivement clairs" (p. 161).

Un des facteurs qui entravent le bon fonctionnement de son double test, c'est l'aspect contingent de certaines relations méronymiques. Par exemple, le cadre générique *un Y a des Xs / un X* ne s'applique pas à des parties contingentes comme *une traîne* (partie de *robe*) ou, pour reprendre un exemple de couple partie-tout donné par J. Hawkins (1978, 124), *une boîte de vitesses automatique* (partie de *voiture*)¹; en effet, on ne dira pas, de façon générique :

?? *Une robe a une traîne*

?? *Une voiture a une boîte de vitesses automatique*

alors qu'il existe bien une relation conventionnelle, une relation sémantique partie-tout unissant une traîne à une robe, une boîte de vitesses automatique à une voiture ou, plus généralement, à un véhicule à moteur. La possibilité d'employer l'autre cadre générique, *un X est une partie de Y*, témoigne bien de l'existence d'une telle relation conventionnelle :

Une traîne est une partie d'une robe

Une boîte de vitesses automatique est une partie d'une voiture

Donc, avec ces méronymes, le cadre générique *avoir* ne convient plus et il faut utiliser ou des SN sujets spécifiques comme le font quelquefois M. Bierwisch (1965) et M. Riegel (1984) :

Cette robe a une traîne

Cette voiture a une boîte de vitesses automatique

ou alors introduire un marqueur de contingence comme l'auxiliaire modal *pouvoir*, l'adverbe *parfois* ou la tournure imperson-

1. Comme me l'a fait remarquer M. Riegel, les deux exemples (*traîne* et *boîte de vitesses automatique*) sont différents. Dans le cas de la boîte de vitesses automatique, c'est la spécificité (automatique, qui circonscrit une sous-classe de boîtes de vitesses) de la partie qui est contingente : en effet, une voiture a une boîte de vitesses et, généralement, c'est une boîte mécanique (du moins en France), mais il arrive que ce soit / c'est parfois une boîte automatique.

nelle *il arrive que* :

Une robe peut avoir / a parfois une traîne
Il arrive qu'une robe ait une traîne

Ces structures, cependant, ne sont pas suffisantes pour pouvoir affirmer qu'il existe une relation lexicale partie-de entre les substantifs puisqu'elles s'appliquent aux parties contingentes les plus atypiques comme le *grand magasin* de l'exemple de G. Kleiber (1993)² :

Ce village a un grand magasin
Il arrive qu'un village ait un grand magasin
Un village a parfois / peut avoir un grand magasin

alors que, manifestement, on ne reconnaît pas de lien sémantique partie-tout entre *grand magasin* et *village*. Cette absence de relation sémantique est d'ailleurs corroborée par les analyses de G. Kleiber (1993), qui utilise justement ce couple, inapte à l'anaphore associative, afin de renforcer la thèse selon laquelle cette anaphore se fonde sur une association conventionnelle.

Ce qui permet d'exclure ces parties de la relation lexicale partie-de et ce qui permet de les distinguer des autres parties contingentes comme la *traîne* et la *boîte de vitesses automatique*, c'est leur inaptitude à entrer dans l'autre structure définitoire de la méronymie, celle qui exprime la relation du méronyme à l'holonyme (le N tout), *X est une / fait partie d'un Y* :

?? *Un grand magasin fait partie d'un village*

Là encore, la relation est contingente; par conséquent, aucune relation conventionnelle, stéréotypique (ni tout à partie, ni partie à tout) ne relie grand magasin et village.

Une autre remarque sur les limites du cadre *avoir* : l'anaphore associative exploite divers types de relations méronymiques et ne se limite pas à la relation qui unit un Nom d'objet physique aux Noms de ses parties intégrantes. En particulier, l'anaphore associative peut se fonder sur une relation *membre-collection* : l'antécédent est alors un nom collectif et l'anapho-

2. Le cadre spécifique *avoir* peut même s'appliquer à des parties inédites; cf.: *Ce village a une cathédrale*.

rique désigne un ou des membres de cette collection. M. Bierwisch (1965), J. Lyons (1977) et D. Cruse (1986) ont tous, dans leur étude de la relation partie-de, souligné des ressemblances entre une relation partie-de proprement dite - i.e. entre un N d'objet physique et les N de ses parties intégrantes - et cette relation membre-collection. M.E. Winston, R. Chaffin et D. Hermann (1987), quant à eux, incluent explicitement cette relation parmi les relations partie-tout.

On peut exprimer la relation entre un N de membre et le N de la collection à laquelle il appartient par le cadre *un X fait partie d'un Y*. Par exemple :

Un soldat fait partie d'un régiment.

En revanche, le cadre *avoir* s'applique mal à cette relation méronymique :

? *Un régiment a des soldats, des officiers*

? *Une flotte a des bateaux.*

La relation du tout à la partie s'exprimera plutôt à l'aide du cadre *un Y se compose de / comprend un X / des Xs* :

Un régiment se compose de soldats, d'officiers, etc.

Une flotte se compose de / comprend des bateaux.

Cela n'enlève rien à l'aspect méronymique de la relation, simplement, cela souligne, comme l'a bien fait remarquer I. Tamba (1994), qu'il ne s'agit pas d'une totalité unitaire, structurale (comme c'est le cas quand on peut exprimer la relation au moyen du verbe *avoir*), mais qu'il s'agit d'un tout compositionnel. "Les noms dont le sémantisme comporte une idée explicite d'assemblage ou de division refusent avoir mais acceptent se composer de", écrit I. Tamba (1994, 79). Et, les termes collectifs comportent justement cette idée explicite d'assemblage, assemblage ou regroupement fondé sur une contiguïté spatiale ou sur une connexion sociale des membres.

2. Une relation de rôles sémantiques

L'anaphore associative peut aussi se fonder sur une relation de rôles sémantiques, rôles qui sont activés à l'intérieur de certains scénarios : A.J. Sanford et S.C. Garrod montrent, par exemple, que la mention du lieu *A la cour* active un scénario

dans lequel *l'avocat* est doté d'un certain rôle.

Cette notion de rôles est aussi utilisée par H.H. Clark (1977) et par B.L. Webber (1988) pour décrire certaines anaphores associatives. Et, avec les exemples d'anaphores définies que donne H.H. Clark, on entrevoit la possibilité de décrire ces rôles grâce aux Cas de C.J. Fillmore. Par exemple, à un événement comme un meurtre, sont associés un Agent (le meurtrier), un Patient ou Contre-Agent (la victime), un Instrument (l'arme), un Lieu et un Temps. Ces rôles sont susceptibles d'être des anaphoriques associatifs dès lors qu'il y a, dans le contexte antécédent, un syntagme nominal comme en (1) ou un prédicat comme en (2) qui active le scénario "meurtre" :

- (1) *Un meurtre a été commis hier soir. L'arme a été retrouvée près de la victime*
- (2) *L'année dernière, un homme a été assassiné près de chez moi. Le meurtrier court toujours.*

A la place de l'hyponyme *arme*, dans la séquence (1), on peut employer un hyponyme tel que *couteau*, *fusil* ou *revolver*. On peut ainsi spécifier le type d'instrument à condition que celui-ci reste, comme le dit G. Kleiber (1993, 366), "une arme à tuer stéréotypique". En revanche, la présence d'un instrument non stéréotypique rend l'anaphore difficile :

- (3) ? *Un meurtre a été commis hier soir. Le chandelier a été retrouvé près de la victime.*

En outre, le scénario d'un tel événement peut, par un rapport de cause / conséquence, relier cet événement à d'autres événements : par exemple, l'enquête policière est un événement consécutif du meurtre et, à cet événement consécutif sont associés de nouveaux rôles qui pourront être des anaphoriques associatifs; c'est le cas des enquêteurs, Agents de l'enquête, dans l'exemple (4) :

- (4) *L'année dernière, un homme a été assassiné près de chez moi. Les enquêteurs sont toujours à la recherche du meurtrier.*

3. Les Noms relationnels

Afin de confirmer l'hypothèse selon laquelle l'anaphore se fonde essentiellement sur une de ces deux relations sémantiques, nous nous efforcerons d'infirmer la thèse, défendue par J.-C. Milner (1982) et T. Janssen (1980), selon laquelle elle reposerait sur la présence de N relationnels dans le SN anaphorique. Nous montrerons, en effet, que parmi les N relationnels évoqués par J.-C. Milner, seuls ceux qui entrent dans une relation de type partie-de ou ceux qui acquièrent un rôle conventionnel dans un scénario donné peuvent être des anaphoriques associatifs.

J.-C. Milner (1982. 28) définit les Noms relationnels comme des "unités lexicales dont la référence virtuelle implique une mise en relation"³. La catégorie des N relationnels recouvre ainsi termes partie-de, noms de parenté, noms de propriété (T. Janssen, p. 72, cite *size (taille)* parmi ces exemples de N relationnels). La présence des Noms de propriété dans cette catégorie pose un premier problème : en effet, malgré l'existence d'une association conventionnelle entre un objet et des propriétés comme son poids, sa taille, sa forme, ses dimensions, sa couleur, les N de propriété autorisent difficilement l'anaphore associative :

- (5) ? *On a vu qu'il avait une casquette, mais on n'a pas remarqué la couleur* (exemple de B. Fradin 1984a, 77-78)
 (6) ? *Oscar a acheté une voiture. La forme est aérodynamique.*

Et une référence à l'objet dans les phrases qui comportent le N de propriété, au moyen d'un possessif, d'un pronom anaphorique en ou d'un complément du nom, paraît s'imposer :

- (7) *Oscar a acheté une voiture. La forme en est aérodynamique / Sa forme est aérodynamique / La forme de cette voiture est aérodynamique.*

Le problème des N de propriété n'est pas indifférent aux

3. Cette notion de N relationnels est en fait empruntée à Henry Hiz (1969).

notions de contenus dépendants / contenus indépendants d'E. Husserl (1962, *Recherches logiques*). Chez Husserl, les contenus dépendants se distinguent des contenus indépendants en ce qu'ils ne peuvent être "représentables séparément". Même les parties les plus "inaliénables" sont des contenus indépendants. En effet, la tête d'un cheval ou la tête d'un homme, pour reprendre des exemples d'Husserl (1962, 12), sont représentables séparément : "Pouvoir nous représenter "séparément" ou en "elle-même" la tête d'un cheval, cela signifie que nous pouvons la retenir dans notre imagination, pendant que nous laissons se modifier librement et disparaître les autres parties du cheval et tout l'environnement intuitif". Ces notions de séparabilité / inséparabilité distinguent parties et propriétés puisque, si "on peut assurément se représenter une tête séparée de l'homme auquel elle appartient, on ne peut se représenter de cette manière une couleur, une forme, etc., elles ont besoin d'un substrat, dans lequel on les remarque sans doute exclusivement mais dont elles ne pourront être séparées" (Husserl, 1962, 24). Cette inséparabilité des propriétés n'est pas compatible avec la relative autonomie qu'instaure le défini anaphorique associatif. Avec l'emploi d'un défini associatif, à la place, par exemple, d'un possessif, la partie est, comme l'affirme A. Azoulay (1978, 29), "considérée dans son existence propre".

A. Azoulay évoque cette caractéristique du défini anaphorique non pas à propos des N de propriété, mais afin d'expliquer pourquoi les parties du corps n'entrent pas ou mal dans une anaphore associative. Bien qu'elles soient "représentables séparément", ces parties *inaliénables*, ces parties traditionnellement jugées inséparables (sauf par représentation) de leur tout, s'accordent mal avec cette forme d'individualité, d'indépendance. L'anaphore associative n'est alors possible que dans le cadre d'un scénario spécifique légitimant l'aliénabilité d'une partie fondamentalement inaliénable. Cela va du scénario "médical" de J. Julien:

- (8) *Le malade est livide. Les yeux sont hors de leurs orbites.*
(exemple de J. Julien, 1983, 137, note 2)

où la "partie du corps est aliénée par le point de vue médical", jusqu'à des scénarios beaucoup plus souples (et pour lesquels la contrainte en termes de cause / conséquence évoquée par B. Fradin 1984b s'avère même trop forte) comme dans l'exemple (9) :

- (9) *"Hugues recommençait chaque soir le même itinéraire, suivant la ligne des quais, d'une démarche indécise, un peu voûté déjà, quoiqu'il eût seulement quarante ans. Mais le veuvage avait été pour lui un automne précocé. Les tempes étaient dégarnies, les cheveux pleins de cendre grise."* (G. Rodenbach, *Bruges-la-morte*, Babel, 1989, 25)

où les parties *tempes* et *cheveux* sont constituées comme entités "autonomes" parce qu'elles sont des preuves de ce qui vient d'être asserté, c'est-à-dire des signes du vieillissement précocé du personnage.

Et, quelquefois, c'est simplement le regard qu'on porte sur un personnage qui permet une énumération descriptive des parties au moyen d'une anaphore associative :

- (10) *"Il la dévisagea; elle était pâle; la bouche était serrée, les yeux pluvieux battaient."* (J.-K. Huysmans, *Là-Bas*, Gallimard, Folio, 1991, 292)

Finalement, dès qu'un personnage en observe un autre, la situation constitue un scénario favorable à l'anaphore partie-de : l'énumération descriptive de parties du corps dans les phrases suivantes est le résultat de l'observation annoncée dans la première phrase. Employer le défini associatif (à la place du possessif), c'est alors focaliser l'attention sur ces parties, opérer une emphase de ces parties, en leur accordant une certaine autonomie, voire une existence propre, comme cela semble être le cas des parties du corps du Christ dans le tableau de Grünewald :

- (11) *"le Christ (...). L'aisselle éclamée craquait, les mains grandes ouvertes brandissaient des doigts hagards (...); les pectoraux tremblaient (...)." (J.-K. Huysmans, *Là-Bas*, Gallimard, Folio, 1991, 33)*

Dans les deux exemples suivants :

- (12) *Un couple m'a rendu visite hier; le mari était insupportable.*
(exemple de J.-C. Milner 1982, 28)
- (13) *On m'a présenté une jeune fille à marier, mais la mère était impossible.* (exemple de J.-C. Milner 1982, 27)

il y a, selon J.-C. Milner, relation anaphorique entre les syntagmes nominaux *un couple / le mari* en (12), *une jeune fille / la mère* en (13). Et ce qui est décisif, c'est que le SN anaphorique ait "pour élément central un Nom relationnel" (J.-C. Milner 1982, 28). Dans ces deux exemples, il s'agit plus spécifiquement d'un nom de parenté. Ainsi, il est impossible de renverser la succession *jeune fille / mère* de l'exemple (13), dans la mesure où *jeune fille*, dans le syntagme *la jeune fille*, n'est pas lui-même un Nom relationnel :

- (14) * *On m'a présenté une mère, mais la jeune fille était impossible.*
(exemple de J.-C. Milner 1982, 28).

Cependant, si l'anaphore associative de (13) était uniquement fondée sur la présence d'un Nom de parenté (*mère*) dans le SN anaphorique, pouvant être mis en relation avec le SN antécédent (*une jeune fille*), alors (15a et b) devraient être acceptables :

- (15a) ?? *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. La mère lui rend la vie impossible*
- (15b) ?? *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. Les parents l'ont mise à la porte*

Or, ici, l'anaphore définie associative est difficile malgré la présence des Noms de parenté et c'est, là encore, le possessif (*sa mère, ses parents*) ou un complément adnominal (*la mère de cette jeune fille, les parents de cette jeune fille*) qui s'impose.

En fait, dans la séquence (13), ce n'est pas parce que le SN anaphorique contient un N de parenté en relation avec *une jeune fille* que l'anaphore associative est possible, mais c'est un scénario qui favorise l'occurrence de *la mère* au défini. Il s'agit du scénario attaché à la rencontre d'une jeune fille à marier :

dans une rencontre arrangée de cette espèce, la mère de la jeune fille joue en effet un *rôle conventionnel* (en tant qu'instigatrice de la rencontre et du mariage, elle a un rôle agentif). Donc, ici, le SN anaphorique *la mère* n'est pas rattachable au seul SN *une jeune fille*; il s'appuie sur le prédicat entier "rencontrer une jeune fille à marier".

Enfin, si l'anaphore associative est possible entre *un couple* et *le mari* dans l'exemple (12), ce n'est pas parce que *mari* est un Nom de parenté, mais parce qu'il entretient une relation de type partie-tout (la relation membre-collection) avec *couple*. On peut certifier cette relation par le cadre générique *un Y fait partie d'un X* :

Un mari fait partie d'un couple

Quant à la relation entre *couple* et ses parties, on l'exprimera de façon plus générale, avec les méronymes *homme* et *femme*, par la formule :

Un couple se compose (généralement) d'un homme et d'une femme

ce qui, bien entendu, inclut le cas plus spécifique du *mari* et de la *femme*, au sens d'épouse cette fois-ci, c'est-à-dire comme Nom de parenté.

Cette relation stéréotypique entre *couple* et ses membres *homme*, *femme*, fonde l'anaphore associative entre *un couple* et *la jeune femme* dans l'exemple suivant :

- (16) "Un couple allait au pas dans une allée déserte. Tout à coup, la jeune femme, levant les yeux, aperçut dans les branches quelque chose de brun." (Maupassant, "Promenade", *Contes et Nouvelles II*, La Pléiade, 1979, 132)

Femme ici, tout comme *fille* dans l'exemple de J.-C. Milner donné en (14), n'est pas un N de parenté (ou, plus précisément, n'est pas employé dans son sens de parenté, dans son sens d'épouse, mais dans le sens plus général de personne de sexe féminin), *femme* est une partie attendue de couple.

Les séquences étudiées soulignent bien que la présence de n'importe quel Nom relationnel dans le syntagme nominal ne

peut fonder une anaphore associative; un Nom de parenté n'est apte à créer une telle anaphore que s'il est, en outre, un Nom relationnel partie-de ou alors s'il est doté d'un rôle conventionnel dans un scénario activé par le contexte antécédent.

Cette approche de l'anaphore associative s'inscrit dans le cadre de la thèse classique, thèse selon laquelle une association conventionnelle entre les termes d'une telle relation anaphorique est nécessaire, et n'adopte pas l'approche défendue par M. Charolles (1990), qui assure que le discours est capable de promouvoir des associations inédites, conjoncturelles, que le discours "génère son propre cadre associatif" (M. Charolles 1990, 133)⁴. Si le discours était effectivement capable de promouvoir des relations inédites, alors il devrait, à plus forte raison, pouvoir assurer le lien anaphorique dans les cas où il y a une relation sémantique entre les termes. Or, nous l'avons constaté avec les Noms de propriété et les Noms de parenté, le type d'association sémantique n'est pas indifférent.

BIBLIOGRAPHIE

- AZOULAY A. (1978), Article défini et relations anaphoriques en français, *Recherches linguistiques*, 7, Paris VIII, Vincennes, 5-46.
- BIERWISCH M. (1965), Eine Hierarchie syntaktisch-semantischer Merkmale, *Studia grammatica* 5, Berlin (trad. fr. de P. Verdez, exemplaire dactylographié).
- CHAROLLES M. (1990), L'anaphore associative. Problèmes de délimitation, *Verbum*, XIII, 3, 119-148.
- CLARK H. (1977), Bridging, in JOHNSON-LAIRD P.N. & WASON P.C. (Eds.), *Thinking*, Cambridge, Cambridge University Press, 411-420.
- CRUSE D.A. (1986), *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge University Press.
- FRADIN B. (1984a), Hypothèses sur la forme de la représentation sémantique des noms, *Cahiers de Lexicologie*, 44, 63-83.
- FRADIN B. (1984b), Anaphorisation et stéréotypes nominaux, *Lingua*,

4. Pour une présentation et une discussion du contraste entre ces deux approches, on se référera à G. Kleiber (1992 et 1993).

- 64, 4, 325-369.
- HAWKINS J. (1978), *Definiteness and Indefiniteness. A Study in Reference and Grammaticality Prediction*, London, Croom Helm.
- HIZ H. (1969), Referentials, *Semiotica*, 1, 2, 136-166.
- HUSSERL E. (1962), *Recherches logiques*, Tome second, Deuxième partie, Paris, PUF.
- JANSSEN J. (1980), Coreference and Interference in anaphoric relations : grammatical semantics or pragmatics?, in VAN DER AUWERA J. (Ed.), *The Semantics of Determiners*, London, Croom Helm, 67-80.
- JULIEN J. (1983), Sur une règle de blocage de l'article défini avec les noms de parties du corps, *Le Français moderne*, 51, 2, 135-156.
- KLEIBER G. (1992), Anaphore associative et inférences, in TYVAERT J.E. (Ed.), *Lexique et inférence(s)* (VIIème Colloque International de Linguistique, Metz, 14-16 novembre 1991), *Recherches linguistiques*, XVIII, Paris, Klincksieck, 175-201.
- KLEIBER G. (1993), L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes?, in PLANTIN C. (Ed.), *Lieux communs - topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, 355-371.
- LYONS, J. (1977), *Semantics I*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MILNER J.-C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Le Seuil.
- RIEGEL M. (1984), Pour une redéfinition linguistique des relations dites de "possession" et d'"appartenance", *L'Information Grammaticale*, 23, 3-7.
- SANFORD A.J. & GARROD S.C. (1981), *Understanding Written Language*, Chichester, Wiley.
- TAMBA I. (1994), Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout, *Le Gré des Langues*, 7, 64-85.
- WEBBER B.L. (1988), Tense as Discourse Anaphor, *Computational Linguistics*, 14, 2, 61-73.
- WINSTON M.E., CHAFFIN R. & HERMANN D. (1987), A Taxonomy of Part-Whole Relations, *Cognitive Science*, 11, 417-444.